

# Demande d'hébergement de ressources biologiques du CRB-Tumorotheque de l'ICO

IDENTIFICATION DE LA DEMANDE	
	Date de la demande <input style="width: 150px; height: 20px;" type="text"/>
<b>Titre de la collection :</b>	
<b>Déposant / porteur de projet (Nom – Prénom - Fonction) :</b>	
<b>Organisme - Etablissement :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>E-mail :</b>	
<b>Tél. :</b>	
<b>Collaborations / partenariats (académiques, industriel...) :</b>	
<b>Mode de financement du projet :</b>	
<b>Financement du projet prévu pour la participation aux frais du CRB ? Si oui, lequel ? :</b>	

DESCRIPTIF DES ECHANTILLONS A HEBERGER				
PRELEVEMENTS	ORGANE TUMEUR/ PATHOLOGIE	ECHANTILLONS	NOMBRE ECHANTILLONS A HERBERGER <small>(estimation par unité de temps)</small>	DUREE D'HEBERGEMENT DE LA COLLECTION
<input type="checkbox"/> <b>Tissus</b>		<input type="checkbox"/> Tissu congelé <input type="checkbox"/> Tissu frais <input type="checkbox"/> Blocs de paraffine <input type="checkbox"/> Lames histologiques		
<input type="checkbox"/> <b>Dérivés tissulaires</b>		<input type="checkbox"/> ADN tumoral <input type="checkbox"/> ARN tumoral <input type="checkbox"/> Autre : .....		
<input type="checkbox"/> <b>Dérivés sanguins / cellulaires</b>		<input type="checkbox"/> Sang total <input type="checkbox"/> Plasma <input type="checkbox"/> Sérum <input type="checkbox"/> Leucocytes <input type="checkbox"/> Organoïdes <input type="checkbox"/> Autre : .....		
<b>Délai d'exclusivité de l'accès aux échantillons souhaitée :</b>				

**Préparation / transformation à prévoir sur le matériel biologique :**

**Informations associées au matériel biologique :**

**Modalités d'acheminement / transport :**

Tout échantillon déposé doit faire l'objet de l'accord du donateur et de la signature d'un consentement éclairé  
Toute recherche sur les données associées à un échantillon humain doit faire l'objet d'une déclaration RNIPH ([www.indsante.fr](http://www.indsante.fr))

Le déposant s'engage à :

- se conformer à la législation en vigueur et la procédure d'hébergement et mise à disposition des ressources de biologiques du CRB-tumorotheque de l'ICO (PRI140) ;
- veiller à ce que les donneurs soient informés et donnent leur consentement pour une mise en banque de leur(s) prélèvement(s), ainsi que pour le recueil, la saisie et le traitement de données médicales par des personnes tenues au secret professionnel ;
- respecter les consignes en vigueur au sein du CRB-tumorotheque concernant les conditions de prélèvement, de conditionnement et d'acheminement des échantillons ;
- envoyer tout prélèvement accompagné de la feuille de traçabilité dûment remplie ;
- signaler les échantillons présentant un potentiel infectieux dans l'état actuel des connaissances ;
- informer le CRB-Tumorotheque en cas d'abandon de la collection ;
- en cas d'exercice de son droit d'opposition à l'accès de la collection par un tiers, le déposant devra motiver son refus au Comité scientifique, en vue de la communication de ladite décision au demandeur d'accès pendant la période de priorité ;
- permettre la publication des collections réalisées.

D'autre part, le CRB-Tumorotheque de l'ICO s'engage à :

- respecter la législation en vigueur pour les activités de gestion des ressources biologiques ;
- réaliser les préparations convenues et à assurer la sécurité des échantillons ;
- donner une période d'exclusivité au déposant sur le matériel biologique qu'il lui a confié pour stockage, en vue d'effectuer les études auxquelles il participe. Pendant cette période, le déposant dispose d'une exclusivité d'accès audit matériel qui lui confère le droit de s'opposer à tout accès d'un tiers. Si une étude n'a pas été mise en œuvre à l'initiative du déposant dans ledit délai, eu égard à la finalité et aux critères de la recherche, les prélèvements pourront être confiés par le CRB-Tumorotheque de l'ICO à tout utilisateur qui en fera la demande selon les conditions de mise à disposition prévues ;
- ne pas satisfaire une quelconque demande d'accès à un tiers à la collection en dehors de l'autorisation expresse du déposant pendant le délai de priorité ;
- informer le déposant de toute demande d'accès d'un tiers au dit matériel.

**Le(s) demandeur(s) (nom / prénom / date / signature) :**

## CADRE RESERVE AU CRB-TUMOROTHEQUE DE L'ICO

N° d'enregistrement de la demande

### ETUDE DE LA FAISABILITE

Vérification de la faisabilité de l'hébergement des ressources biologiques :  OUI  NON

Commentaire:

Fait par : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

### AVIS DU COMITE SCIENTIFIQUE

Favorable  Défavorable

Commentaire :

Fait par (représentant du Comité scientifique présent) : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Le responsable du CRB-Tumorotheque (nom / prénom / date / signature) :